



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique et réglementation

Question écrite n° 83196

Texte de la question

M. Georges Tron attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur les préconisations de l'Automobile Club de l'Ouest en matière de sécurité. L'AOC souhaite que soit instaurée une formation adaptée au conducteur tout au long de sa vie d'utilisateur de la route et adaptée dès le plus jeune âge. Cette formation devrait comporter pour les plus jeunes, une sensibilisation progressive de la sécurité routière ; pour les adolescents, une réelle formation dans le cadre de l'ASSR et du BSR ; pour les jeunes adultes et les conducteurs novices, une formation spécifique ; pour les conducteurs confirmés, l'actualisation des connaissances dans le cadre de la formation continue et la vérification des aptitudes physiques et enfin, pour tous, une formation aux aspects psychologiques et comportementaux de la conduite d'un véhicule automobile. En conséquence, il lui demande quelle est la position du Gouvernement en la matière.

Texte de la réponse

La mise en place d'une action éducative continue et adaptée aux risques propres à chaque étape de la vie d'utilisateur de la route est l'un des objectifs prioritaires du Gouvernement pour responsabiliser les citoyens et installer durablement une culture partagée de sécurité routière. L'instauration de l'attestation de première éducation à la route (APER), l'ancrage social des attestations scolaires de sécurité routière (ASSR), celle de second niveau étant désormais exigée pour l'obtention du permis de conduire, la modernisation des épreuves des ASSR avec la création d'une banque de questions axées sur la connaissance des règles, le partage de l'espace routier, les facteurs de risque, l'augmentation de la durée de la formation pratique pour l'obtention du brevet de sécurité routière (BSR) répondent bien à l'objectif de renforcer l'éducation et la formation à la sécurité routière des jeunes. La réforme des épreuves théorique et pratique du permis de conduire, l'instauration du permis probatoire, la mise en oeuvre du dispositif du permis à un euro par jour pour faciliter l'accès au permis et améliorer la qualité de la formation dispensée montrent bien la volonté du Gouvernement d'impulser une prise de conscience de la nécessité de bien se former pour bien se conduire sur la route. S'agissant de la formation après le permis de conduire, l'approche privilégiée est celle du développement des partenariats avec les entreprises afin de favoriser l'émergence d'une demande soutenue en ce domaine. Les journées de sensibilisation organisées dans le cadre d'une pratique professionnelle apparaissent en effet très efficaces en termes d'attitude et de comportement sur la route. Par ailleurs, les stages organisés à l'initiative des assureurs, des collectivités locales, des caisses d'assurance maladie, de l'État à travers les plans départementaux de sécurité routière offrent l'opportunité aux personnes âgées de réactualiser leurs connaissances et de prendre conscience de leurs limites. Dans le cadre de la politique locale de sécurité routière, la désignation dans chaque commune d'une personne référente chargée de sensibiliser la population aux enjeux de la sécurité routière à partir des pratiques quotidiennes et des spécificités locales représente également un enjeu majeur, compte tenu du nombre important d'accidents en milieu rural. Enfin, les actions de sensibilisation à la sécurité routière s'intensifient en direction des conducteurs infractionnistes novices ou expérimentés.

Données clés

Auteur : [M. Georges Tron](#)

Circonscription : Essonne (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83196

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 janvier 2006, page 468

Réponse publiée le : 27 juin 2006, page 6889